

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 285 532** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **11 539** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,11% de l'actif au 30 Juin 2020. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 29 juillet 2020
Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 026 953,739	1 433 352,787	1 248 581,672
	a- Actions et droits rattachés		1 026 953,739	1 433 352,787	1 248 581,672
	b- Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	258 577,821	379 599,976	320 663,768
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		258 577,821	379 599,976	320 663,768
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 285 531,560	1 812 952,763	1 569 245,440
	<u>PASSIF</u>		<u>30 158,078</u>	<u>20 589,191</u>	<u>25 340,202</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	11 773,388	12 183,236	5 502,235
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	18 384,690	8 405,955	19 837,967
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 255 373,482</u>	<u>1 792 363,572</u>	<u>1 543 905,238</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	1 280 143,338	1 787 522,481	1 537 737,299
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>-24 769,856</u>	<u>4 841,091</u>	<u>6 167,939</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	-4 144,896	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		-24 769,856	8 985,987	6 167,939
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 285 531,560	1 812 952,763	1 569 245,440

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>36 349,560</u>	<u>36 349,560</u>	<u>63 892,540</u>
Dividendes		0,000	0,000	36 349,560	36 349,560	63 892,540
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>817,591</u>	<u>817,591</u>
Total des revenus des placements		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>36 349,560</u>	<u>37 167,151</u>	<u>64 710,131</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	<u>-4 318,704</u>	<u>-9 284,431</u>	<u>-6 521,350</u>	<u>-14 674,974</u>	<u>-26 443,495</u>
Revenu net des placements		<u>-4 318,704</u>	<u>-9 284,431</u>	<u>29 828,210</u>	<u>22 492,177</u>	<u>38 266,636</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	-8 097,719	-16 241,654	-8 713,672	-16 597,688	-33 021,557
Résultat d'exploitation		<u>-12 416,423</u>	<u>-25 526,085</u>	<u>21 114,538</u>	<u>5 894,489</u>	<u>5 245,079</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		389,554	756,229	1 841,271	3 091,498	922,860
Sommes capitalisables de la période		<u>-12 026,869</u>	<u>-24 769,856</u>	<u>22 955,809</u>	<u>8 985,987</u>	<u>6 167,939</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-389,554	-756,229	-1 841,271	-3 091,498	-922,860
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		31 682,281	-147 158,998	-31 031,308	-147 875,338	-190 623,160
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-7 618,226	-5 106,355	13 007,609	-11 987,560	-33 904,523
Frais de négociation de titres		-108,888	-493,734	-758,184	-1 644,734	-2 059,230
Résultat net de la période		<u>11 538,744</u>	<u>-178 285,172</u>	<u>2 332,655</u>	<u>-155 613,143</u>	<u>-221 341,834</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>11 538,744</u>	<u>-178 285,172</u>	<u>2 332,655</u>	<u>-155 613,143</u>	<u>-221 341,834</u>
a- Résultat d'exploitation	-12 416,423	-25 526,085	21 114,538	5 894,489	5 245,079
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	31 682,281	-147 158,998	-31 031,308	-147 875,338	-190 623,160
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-7 618,226	-5 106,355	13 007,609	-11 987,560	-33 904,523
d- Frais de négociation de titre	-108,888	-493,734	-758,184	-1 644,734	-2 059,230
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-23 509,901</u>	<u>-110 246,584</u>	<u>-295 786,148</u>	<u>-704 154,546</u>	<u>-886 884,189</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	199 264,800	199 264,800
- Capital	0,000	0,000	0,000	203 000,000	203 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	-2 303,010	-2 303,010	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	2 303,010	-1 732,190	-3 735,200
b- Rachats	23 509,901	110 246,584	295 786,148	903 419,346	1 086 148,989
- Capital	29 300,000	126 500,000	304 400,000	925 500,000	1 117 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	-15 629,596	-15 629,596	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-5 790,099	-16 253,416	7 015,744	-6 451,058	-31 451,011
VARIATION DE L'ACTIF NET	-11 971,157	-288 531,756	-293 453,493	-859 767,689	-1 108 226,023
<u>AN4-Actif Net</u>					
a- En début de période	1 267 344,639	1 543 905,238	2 085 817,065	2 652 131,261	2 652 131,261
b- En fin de période	1 255 373,482	1 255 373,482	1 792 363,572	1 792 363,572	1 543 905,238
<u>AN5-Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	15 509	16 481	21 446	25 627	25 627
b- En fin de période	15 216	15 216	18 402	18 402	16 481
VALEUR LIQUIDATIVE	82,503	82,503	97,400	97,400	93,677
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,87%	-23,99%	0,58%	-11,86%	-9,48%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2020 d'actions et de droits rattachés. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2020	% l'Actif
Actions		1 305 212,213	1 021 552,739	79,47%
ARTES	9 942	61 801,982	44 599,812	3,47%
ATL	48 815	150 902,151	68 829,150	5,35%
ATTIJARI BANK	4 000	190 817,040	118 424,000	9,21%
BIAT	1 100	128 454,202	107 222,500	8,34%
CARTHAGE CEMENT	34 135	93 778,063	49 871,235	3,88%
OTH	9 172	153 365,495	95 260,392	7,41%
SAH	5 000	52 469,352	55 795,000	4,34%
SFBT	5 300	70 037,884	116 562,900	9,07%
SOMOCER	40 000	52 570,000	36 720,000	2,86%
SOTIPAPIER	5 000	36 850,000	27 920,000	2,17%
SOTUVER	11 500	53 368,762	87 745,000	6,83%
TELNET	6 500	52 028,183	48 399,000	3,76%
TPR	20 000	83 086,855	68 380,000	5,32%
UIB	5 750	125 682,244	95 823,750	7,45%
Droits			5 401,000	0,42%
BIAT DA 1/20			5 401,000	0,42%
Total		1 305 212,213	1 026 953,739	79,89%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des Actions	0,000	0,000	36 349,560	36 349,560	63 892,540
TOTAL	0,000	0,000	36 349,560	36 349,560	63 892,540

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à 258 577,821 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Disponibilités	258 577,821	379 599,976	320 663,768	20,11%
Total	258 577,821	379 599,976	320 663,768	20,11%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	817,591	817,591
TOTAL	0,000	0,000	0,000	817,591	817,591

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	11 773,388	12 183,236	5 502,235
	Frais de gestionnaire	1 233,913	1 863,243	1 572,067
	Frais de dépositaire	1 056,197	1 048,220	393,015
	Frais de distributeurs	9 483,278	9 271,773	3 537,153

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	18 384,690	8 405,955	19 837,967
	Etat, retenue à la source	2 000,000	906,584	2 193,441
	Redevance CMF	104,224	149,721	130,178
	Charges à payer sur l'exercice encours	16 280,466	7 349,650	17 514,348

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2019	
* Montant en nominal	1 648 100
* Nombre de titres	16 481
* Nombre d'actionnaires	90
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	126 500
* Nombre de titres rachetés	1 265
Capital au 30/06/2020	
* Montant en nominal	1 521 600
* Nombre de titres	15 216
* Nombre d'actionnaires	71

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2020 au 30/06/2020 s'élève à – 288 531,756 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2020 est de 15 216 contre 16 481 au 31/12/2019.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2019</u>	<u>1 537 737,299</u>	<u>1 537 737,299</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-126 500,000</u>	<u>-126 500,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-131 093,961</u>	<u>-155 863,817</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-147 158,998	-147 158,998
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-5 106,355	-5 106,355
- Frais de négociation de titres	-493,734	-493,734
- Régularisation des sommes capitalisables	15 685,677	15 685,677
- Résultat de l'exercice antérieur	6 167,939	6 167,939
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	-188,490	-188,490
- Sommes capitalisables		-24 769,856
<u>Montant fin de période au 30/06/2020</u>	<u>1 280 143,338</u>	<u>1 255 373,482</u>

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2020 s'élèvent à – 24 769,856 DT contre 6 167,939 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	-4 144,896	0,000
Résultat d'exploitation	-25 526,085	5 894,489	5 245,079
Régularisation du résultat d'exploitation	756,229	3 091,498	922,860
<u>Total</u>	<u>-24 769,856</u>	<u>4 841,091</u>	<u>6 167,939</u>

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>4 318,704</u>	<u>9 284,431</u>	<u>6 521,350</u>	<u>14 674,974</u>	<u>26 443,495</u>
Rémunération du gestionnaire	1 233,915	2 652,697	1 863,243	4 192,852	7 555,286
Rémunération du dépositaire	308,483	663,182	465,814	1 048,220	1 888,830
Rémunération des distributeurs	2 776,306	5 968,552	4 192,293	9 433,902	16 999,379

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	<u>8 097,719</u>	<u>16 241,654</u>	<u>8 713,672</u>	<u>16 597,688</u>	<u>33 021,557</u>
Redevance CMF	308,483	663,182	465,814	1 048,220	1 888,830
Services bancaires et assimilés	0,000	0,000	865,119	865,119	1 520,642
Abonnement des charges budgétisées	7 789,236	15 578,472	7 382,739	14 684,349	29 612,085

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	<u>7 789,236</u>	<u>15 578,472</u>	<u>7 382,739</u>	<u>14 684,349</u>	<u>29 612,085</u>
Taxes	69,461	138,922	298,853	594,422	1 198,697
Frais bancaires	27,949	55,898	30,200	60,067	121,130
Publication BO CMF	374,442	748,885	300,225	597,151	1 204,200
Honoraires CAC	1 686,038	3 372,072	1 690,705	3 362,831	6 781,400
Frais AGO et publications	2 055,823	4 111,647	1 477,409	2 938,583	5 925,871
Jetons de Présence	2 983,606	5 967,213	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Alpha mena	591,898	1 183,796	593,519	1 180,517	2 380,600
Autres	0,019	0,039	0,047	0,093	0,187

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.